

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 31 mai 2021
N° CD-2021-5-8-12

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2020

Résumé : Les rapports d'activités 2020 présentent les activités marquantes des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en 2020. Quelques activités communes, notamment liées à la crise sanitaire, sont également mises en exergue.

Au vu de l'article L 3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace de prendre acte des rapports d'activité 2020 des services des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Ce document se décompose en trois parties, présentant tout d'abord, collectivité par collectivité, les chiffres-clé représentatifs de l'activité des services départementaux et de l'impact des politiques départementales sur nos concitoyens, ainsi qu'un court commentaire sur leur activité de la part des directions. Dans un troisième temps il intègre des éléments d'activité conjointe, notamment autour de la crise sanitaire, comme prémisses de la construction de la CeA.

Ce rapport sera diffusé sur le site internet de la CeA (www.alsace.eu) et sera mis à disposition sur l'intranet de la collectivité.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de donner acte au Président de la communication relative aux rapports d'activité 2020 des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY